

## Pour une gouvernance publique efficiente, durable, équitable et créative

**La lettre du secteur public**  
Pour une gouvernance publique, efficiente, durable, équitable et créative

Hébdomadaire n° 130 du 3 au 9 décembre 2010

**QUESTIONS À ...**  
**Pierre MOSCOVICI**, président de l'ACSA, député, président de la communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard

Vous avez créé l'ACSA (Association des collectivités sites d'industrie automobile) avec des locaux dans les territoires sont fortement marqués par l'industrie automobile et vous voulez d'organiser les premiers responsables de ces territoires. Pourquoi ?

En France, un emploi sur dix est lié à l'automobile. Si on s'en tient à la seule production, ce sont plus de 75000 emplois directs dans un secteur qui est désormais en restructuration permanente. Les risques de pertes d'emplois sont réels et nous devons réfléchir aux moyens d'organiser une évolution négative pour nos territoires et d'aider leur avenir. C'est l'objet de votre association, l'ACSA. Jusqu'à présent, le dialogue entre les acteurs industriels et les pouvoirs publics concernait essentiellement les constructeurs, les grands équipementiers, les représentants et l'Etat. Votre association est le chaînon qui manquait dans ce dialogue. Les acteurs privés locaux sont des acteurs de premier plan de l'économie et cela nous a conduits, avec Philippe Buisson, maire de Charnay-le-Roi (Jura) à créer l'ACSA, une regroupement de collectivités territoriales concernées par l'industrie automobile, soit dès à présent 70% des territoires automobiles.

Quels sont les points communs qui partagent ces territoires ?

Notre point commun, c'est que nous croyons à un avenir avec l'industrie automobile sur nos territoires. Nous avons la responsabilité d'annoncer ce lien organique entre industrie et territoire, en confortant la filière automobile, en accompagnant les mutations et en stimulant l'innovation sur nos territoires. Notre objectif est de poser plus généralement une offre d'interlocuteurs auprès des pouvoirs publics et des entreprises. Il s'agit de faire connaître le lien des territoires de site de constructeurs et des pouvoirs publics, de mieux s'employer dans l'élaboration des politiques industrielles nationales. Nos territoires ont des problèmes communs et nous devons trouver des solutions communes.

À l'heure de la globalisation et des délocalisations, les liens se sont-ils pas distendus entre les industries historiques et leurs territoires d'implantation ?

Comme dans le Pays de Montbéliard où l'industrie a façonné le territoire, l'industrie nait toujours quelque part, elle est née géographiquement, elle adhère à un territoire et trouve en son développement crucial. Néanmoins, après les années prospères de la révolution industrielle, l'industrie a souvent perdu son statut de pilier malheureux. Cependant, aujourd'hui, redécouvrir le lien entre l'industrie et le territoire. Ma première conviction, c'est qu'une économie moderne et durable implique une industrie puissante. C'est pourquoi la nécessité de connaissance entre la disposition de centres de production vers une greffe entre l'industrie doit bien sûr s'adapter et opérer des mutations, mais elle ne doit en aucun cas disparaître, sous peine de développement économique et de son pays de la planète. Les délocalisations successives nous ont ramené les pieds sur terre et nous ont appris des choses simples qui demeurent essentielles au développement économique et humain.

**SOMMAIRE**

L'ISM annonce la crise profonde de la Justice ..... 2

Référendum d'initiative populaire: projet de loi avant la fin de l'année..... 2

Les séismes s'inquiètent des risques pour l'industrie..... 3

Nouvelle étape pour le regroupement à Bialard du ministère de la Défense..... 3

L'ARAF, gendarme du rail est entrée en fonction..... 4

Subventions aux infrastructures routières: L'Autorité de la concurrence très prudente..... 4

La DARES publie des indicateurs sur les risques psychosociaux..... 5

Rapport de CAS: 19 propositions pour adapter l'automobile aux modes de vie de demain..... 5

La Fédération des Distributeurs d'Eau Indépendants..... 6

Les attributions de ministre chargé de la Fonction publique précisées par décret..... 7

Les nouvelles règles d'avancement de grade de la catégorie B précisées par décret..... 7

Les limites d'âge relatives à la promotion interne remises en cause par la HALDE..... 7

L'ANAP veut promouvoir la chirurgie ambulatoire..... 8

RFF confie à l'ONF la gestion écologique d'une partie de son patrimoine foncier..... 8

n° 130 du 3 au 9 décembre 2010 - La Lettre du Secteur Public - 1

## 5 bonnes raisons de s'abonner à La Lettre du Secteur Public :

1. Chaque semaine sur votre bureau ce qu'il faut savoir de l'actualité du secteur public et de ses opérateurs.
2. Un système d'information conçu pour une lecture rapide et synthétique en 8 pages.
3. La veille documentaire indispensable sur l'évolution des politiques publiques et l'économie du secteur.
4. L'accès intégral à notre base d'information en ligne et aux documents de référence.

5. Avec votre abonnement, des offres et des suppléments thématiques réguliers.

## Bulletin d'abonnement

A retourner aux EDITIONS DU SECTEUR PUBLIC - 27 rue des Sablons - 75116 PARIS.  
Tél. : 01 47 27 11 85 - Fax : 01 43 54 00 09

**Oui**, je m'abonne à La Lettre du Secteur Public pour un an (40 numéros) et ses suppléments au prix de 280 € TTC (France métropolitaine et outre-mer\*) au lieu de 440 € (prix normal).

### Coordonnées de l'abonné :

Nom : ..... Code postal : .....

Prénom : ..... Ville : .....

Fonction : ..... Tél. : .....

Établissement/administration/entreprise : ..... Fax : .....

Adresse : ..... E-mail : .....

### Adresse de facturation (à remplir si différente de celle de l'abonné)

Nom : ..... Adresse : .....

Prénom : ..... Code postal : .....

Fonction : ..... Ville : .....

Établissement/administration/entreprise : .....

### Réglement de 280 € par :

Chèque bancaire ou postal à l'ordre des Editions du Secteur Public  Mandat administratif (à réception de facture)

A : ..... le ..... signature: